

Nantes, le 29 janvier 2010

dossier de presse

Musée Dobrée : le Conseil général a retenu le projet de Dominique Perrault



Le Conseil général a engagé un projet de rénovation et d'extension du musée Dobrée à Nantes et a organisé un concours de maîtrise d'œuvre visant à désigner une équipe pour la réalisation de ce projet. Après un classement des 3 premières équipes fin 2009 et une période d'échanges, c'est l'architecte Dominique Perrault et son équipe pluridisciplinaire qui ont été désignés lauréats de ce concours. Ce projet original réussit à concilier ambition architecturale et respect de l'intégrité patrimoniale, participe à la valorisation du site et à son intégration dans le quartier.

Présentation générale du futur musée Dobrée avec Patrick Mareschal, président du Conseil général, Yanick Lebeaupin, vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine, et Dominique Perrault, architecte.

Sommaire :

La rénovation du musée Dobrée : un projet à la hauteur des collections et des potentialités du site	p.2
Le projet de D. Perrault, un musée original, intégré dans son environnement et respectueux du patrimoine	p.3



La rénovation du musée Dobrée : un projet à la hauteur des collections et des potentialités du site

Nouveau concept, nouveau projet scientifique et culturel, réhabilitation des bâtiments anciens, reconstruction, extension... **En 2007, le Conseil général a engagé une démarche de rénovation globale du musée Dobrée** en un « musée d'archéologie et d'histoire de Loire-Atlantique ». **Objectifs** : accroître son **rayonnement** ; en faire un **outil scientifique et culturel moderne, accessible à tous** et adapté aux **technologies actuelles** ; donner une **nouvelle cohérence** au site ; valoriser **l'originalité de l'histoire et de la culture locale** à travers **l'archéologie et l'histoire régionale** jusqu'à la fin du XVI^e siècle ; renforcer sa mission première de **conservation de collections publiques**.

Le programme d'aménagement prévu par le Conseil général

- Opérations de **réhabilitation** : **palais Dobrée** (expositions permanentes et temporaires) ; **manoir de La Touche** (modules et expositions temporaires)
- **Construction de nouveaux espaces connectés au palais** (accueil du public, médiation et administration)
- **(Re-)construction d'un bâtiment à l'emplacement de l'actuel immeuble rue Voltaire** (conservation, collections ; centre de documentation et de recherche)
- **Requalification du parc** pour accroître ses espaces végétalisées et son attractivité, son intégration dans le quartier en cohérence avec le musée

Les enjeux architecturaux et urbains

- **L'ouverture sur la ville** : créer des transitions entre le musée et les espaces urbains
- **La valorisation du patrimoine bâti**, le palais Dobrée et le manoir de la Touche, deux bâtiments structurants et emblématiques du quartier
- **Un aménagement fonctionnel pour** : de meilleures conditions de visite et de travail ; développer des services offerts à tous les publics (amateurs, chercheurs, étudiants, scolaires, familles, personnes à mobilité réduite...) ; améliorer la lisibilité des espaces et cheminements ouverts aux publics
- **La requalification du jardin** qui doit rester un lieu ouvert à tous

Un concours de maîtrise d'œuvre à l'échelle internationale

Pour ce projet, le Département a lancé, début 2009, un **concours de maîtrise d'œuvre à l'échelle internationale**. **131 candidatures ont été reçues et jugées sur divers critères** (capacités techniques, professionnelles et financières, références en réalisation de projets similaires...). **Le jury a retenu**, en mars, **5 équipes** (D. Perrault - Paris ; P-C. Dubois & Associés - Paris ; K. Kuma avec P. Prost -Tokyo & Paris ; LIN, F. Geipel & G. Andi - Berlin ; J-M Ibos & M. Vitart - Paris avec L. Lagadec -Rennes). **En novembre, le jury s'est à nouveau réuni et a classé les 3 premières équipes** : D. Perrault, K. Kuma et P. Prost, et P - C. Dubois & Associés. **Le Conseil général s'est réservé un temps d'échanges et vient de désigner l'équipe de D. Perrault lauréate.**

Calendrier et budget

Budget prévisionnel : 35 M€. Des discussions sont en cours sur les montants de subventions susceptibles d'être allouées par l'Europe (Feder), l'État (ministère de la Culture), la Région Pays de la Loire et la Ville de Nantes et/ou Nantes Métropole.

Les étapes du projet :

2010 / 2011 : finalisation de l'avant projet sommaire ; études et préparation du projet ;

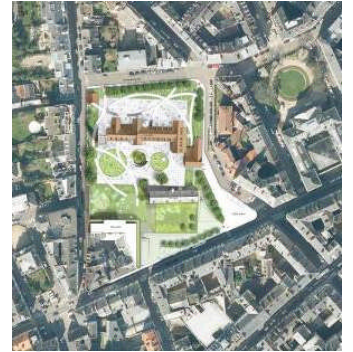
2012 : début des travaux
et 2015 : livraison du nouveau musée Dobrée

Composition du jury :

6 conseillers généraux ; 5 personnes qualifiées (architectes) ; 4 personnes compétentes (représentants du Ministère de la culture, de la Région des Pays de la Loire et de la ville de Nantes) ; membres consultés (Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, Paierie départementale)

Le projet de D. Perrault, un musée original, intégré dans son environnement, respectueux du patrimoine

« Le projet de Dominique Perrault a particulièrement retenu notre attention par son **originalité, sa conception, intégrée à son environnement et permettant la valorisation du patrimoine existant** », explique Patrick Mareschal, président du Conseil général. L'équipe prévoit notamment de **construire un nouvel espace sous le jardin, de réutiliser partiellement le bâtiment Voltaire existant**, et bien sûr de **réhabiliter les bâtiments anciens**.



Le futur musée Dobrée comprendra 2 pôles d'activités

- un pôle « exposition-médiation » au sein du palais Dobrée, du manoir de La Touche et de l'extension sous-terrain, éclairée par une lumière zénithale grâce à la grande verrière : activités grand public (expositions, accueil, auditorium, ateliers), espaces réservés à l'administration à l'étage
- un pôle « conservation-recherche » dans le nouveau bâtiment Voltaire : activités liées à la conservation, le centre de documentation et de recherche et les activités logistiques du musée

Le jardin sera également réaménagé.



Un patrimoine de caractère

Le palais Dobrée et la maison du jardinier, du XIXe siècle (4 208 m2)

Le manoir de La Touche, du XVe siècle (957 m2)

Un parc de plus d'un hectare, dont un jardin médiéval

Le caractère patrimonial conservé

Le projet retenu conserve le palais Dobrée, le manoir de la Touche et la maison du jardinier, 3 bâtiments inscrits au patrimoine nantais, qui seront réhabilités afin de les rendre conformes aux normes de sécurité et d'accessibilité à tous publics (y compris les personnes à mobilité réduite) et aux performances énergétiques souhaitées par le Conseil général, tout en préservant leur caractère patrimonial.

➔ Le palais Dobrée et le manoir de la Touche accueilleront le pôle « expositions / médiation » (exposition permanente de la Préhistoire au Moyen-Âge ; espaces d'expositions temporaires complétés de 3 espaces autonomes modulaires)

Une extension connectée au palais Dobrée



Des espaces supplémentaires connectés au palais Dobrée seront construits en sous-sol, un choix cohérent avec les objectifs du Département : intégration du site dans l'environnement urbain, valorisation du bâti patrimonial existant et augmentation des espaces végétalisés du jardin public. Cette extension intégrera le futur pôle « exposition-médiation ».

➔ Ce bâtiment dissimulé sous le jardin réunira : les espaces d'accueil des publics, les ateliers pédagogiques, l'atelier d'innovation, l'auditorium de 200 places, ainsi qu'un espace exposition temporaire.

Le bâtiment, situé rue Voltaire, sera réhabilité

Une partie de la structure du bâtiment Voltaire (construit en 1973) sera réutilisée. La partie nord du bâtiment, fonctionnelle, sera conservée, tandis que la partie sud devrait être démolie et remplacée par une construction plus adaptée. Ce bâtiment recevra un habillage en pierre proche de celles des bâtiments existants.



→ Cet espace accueillera le pôle « conservation - recherche » qui rassemblera la conservation avec des réserves attenantes, la muséothèque, le centre de documentation et de recherche ouvert à tous, ainsi que les espaces de logistique générale et technique.

Le réaménagement des espaces verts



Le Conseil général, a été particulièrement attentif au traitement du jardin des projets proposés. En effet, cet espace d'une superficie de près de 8 080 m² non construits est un élément majeur de la requalification de cet îlot. Pour cette raison, le Département a souhaité que le jardin soit inscrit dans le prolongement naturel de la visite du musée, offrant des espaces de détente et d'animation. Globalement, le parc bénéficiera d'espace vert accessible au public. Les tilleuls classés seront protégés et préservés.

→ La distribution spatiale du jardin se fera en 5 parties : l'entrée dans le parc s'ouvrira par un parvis urbain, conçu comme un espace de rencontre entre la ville et le site du nouveau musée ; le verger, situé au sud du manoir, sera un espace ouvert et modulable ; un jardin des illusions sera posé sur le sol en verre de la verrière avec une collection de citation de jardins de la renaissance ; à l'ouest, une série de jardins médiévaux en plessis ; le nord de la parcelle sera composé d'un jardin suggérant une lande.

Le parti pris architectural du projet de D. Perrault

« Le site du musée Dobrée et l'intérieur du musée Dobrée possèdent le charme de ces lieux qui ont été façonnés par l'histoire d'une ville et de sa culture régionale.



Notre concept consiste à faire « avec l'existant », d'une part par respect, mais aussi par souci de mise en valeur de notre patrimoine : un projet d'embellissement. En conséquence, nous avons imaginé un jardin poétique et magique dont la pièce centrale est une surface vitrée, miroitant comme de l'eau et reflétant les architectures des bâtiments du musée.

La promenade dans ce jardin permet de découvrir une

vision et une présence tout à fait inédite du quartier et de cette merveilleuse lumière propre à la vallée de la Loire. L'architecture se mêle au ciel, elle n'est plus pesante, elle flotte au-dessus de cette surface liquide, le verre comme une métaphore de l'eau. Du point de vue **fonctionnel, le concept est très clair, incrustées dans le sol**, sous le jardin magique, sont rassemblées et se développent **toutes les fonctions publiques**, temporaires et logistiques de l'établissement. Ce dessous crée le **lien fédérateur et unificateur pour l'ensemble des bâtiments du site**. Tel **un rhizome**, système racinaire horizontal qui nourrit l'arbre, le socle de verre innerve et connecte les bâtiments existants. Évidemment, **ce plafond de verre**, en apparence extérieur, se double d'un dispositif **d'opacification, d'isolation et de filtration** qui apporte un réel **confort visuel et thermique** à cette partie du musée.

A propos du **bâtiment Voltaire**, nous proposons d'en conserver la majeure partie, en particulier fondations et soubassements, et de le ré-habiller avec **une peau de pierre identique à celle utilisée pour les bâtiments historiques**.

En conclusion, nous opérons une **transformation du site du musée** non seulement en rendant hommage à **l'architecture historique**, mais en créant un paysage qui sublimera le site tant du point de vue de sa lumière que de son architecture. » (Extrait du dossier de présentation du projet, intitulé « parti pris architectural »).

D. Perrault Architecture, des projets en France, en Europe et au-delà

Originaire de Clermont-Ferrand, Dominique Perrault, est l'auteur de nombreux projets en France, en Europe et au-delà :



Université féminine Ewha
– Séoul (© DPA/Adagp)

Logements les "Cap-Horniers", **Rezé** (1982/86); Hôtel Industriel Berlier, **Paris** (1985/90) ; Bibliothèque nationale de France, **Paris** (1989/95); Vélodrome et piscine olympique, **Berlin** (Allemagne, 1992/99) ; Usine Aplix, **Le Cellier-sur-Loire** (1997/99) ; Médiathèque Lucie-Aubrac, **Vénissieux**, (1997/2001) ; Deuxième scène du Théâtre Mariinsky II, **St-Petersbourg** (Russie, 2003) ; Hôtel de Ville, Hôtel et commerces, **Innsbruck** (Autriche, 1996-2004) ; Grande extension de la Cour de justice des Communautés européennes, **Luxembourg** (1996-2008) ; Université féminine Ewha, **Séoul** (Corée du Sud, 2004/08) ; Centre olympique de tennis, **Madrid** (Espagne, 2002/09).

Depuis 2009: Lauréat du concours international pour l'aménagement du nouveau centre d'affaires de **Sofia** (Bulgarie); Nouveau quartier de la gare CFF, **Locarno** (Suisse); concours international pour le Grand Théâtre d'**Albi**.

En 2010 D. Perrault est nommé Commissaire du Pavillon français pour la Biennale d'architecture de Venise.

Il remporte également de nombreux prix d'architecture :

Grand Prix national d'Architecture (1993) ; Prix Mies van der Rohe, prix européen d'architecture décerné par la Fondation «Mies van der Rohe» de Barcelone et le Parlement Européen pour la Bibliothèque nationale de France (1997) ; «World Architecture Award», 1er prix pour la meilleure construction industrielle pour l'usine Aplix (2001) ; Seoul Metropolitan Architecture Award, prix de la Ville de Séoul pour l'Université féminine Ewha, Séoul, Corée (2008)